

5

L'an mil huit cent quinze le dix huit février
quatre heures du soir par devant nous Maire



27
officier de l'Etat civil de la commune de Wizernes
département du pas de Calais canton de Lumbres
Sont comparus francois joseph Derain agé de
quarante trois ans ménager fils de la défunte
albert joseph Beauchant beau fils agé de
vingt neuf ans Menager tous deux domiciliés
en cette commune lesquels nous déclaré qu'au
jourd'hui trois heures du soir marie françoise
Denekre agée de quatre vingts ans domiciliée en
cette commune, veuve d'adrien francois Derain,
est décédée en son domicile en cette commune
et les déclarans ont signé avec nous le présent
acte excepté le premier témoin qui a déclaré
n'avoir jamais scu signer après lecture faite
albert joseph Beauchant LjCleuet

L'an mil huit cent quinze le dix huit février
quatre heures du soir par devant nous Maire
officier de l'Etat civil de la commune de Wizernes
département du pas de Calais canton de Lumbres
Sont comparus francois joseph Derain agé de
quarante trois ans ménager fils de la défunte
albert joseph Beauchant beau fils agé de
vingt neuf ans Menager tous deux domiciliés
en cette commune lesquels nous déclaré qu' au
jourd'hui trois heures du soir marie françoise
Denekre agée de quatre vingts ans domicilié en
cette commune, veuve d'adrien francois Derain,
est décédée en son domicile en cette commune
et les déclarans ont signé avec nous le présent
acte excepté le premier témoin qui a déclaré
n'avoir jamais scu signer après lecture faite
albert joseph Beauchant LjCleuet